

Plaque de désolidarisation

UZIN MULTIMOLL TOP 3

Sous-couche réductrice de tension pour la pose postérieure d'un parquet ou d'un revêtement de sol

DOMAINE D'APPLICATION PRINCIPAL :

- désolidarisation
- réalisation d'un support prêt à la pose
- pose ultérieure de parquet
- pose ultérieure d'un revêtement de sol textile ou souple après ragréage préalable

APPROPRIÉ SUR / POUR :

- une chape ciment, chape sulfate de calcium ou béton
- un ancien support couvert de résidus de colle ou de ragréage bien adhérent
- du nouveau panneau de particules P4 - P7 ou OSB 2 - 4, bien vissé.
- un carrelage existant en céramique ou pierre de construction naturelle, terrazzo, etc.
- une chape d'asphalte coulée
- un chape préfabriquée, plaques de fibroplâtre
- un sol chauffé par circuit d'eau régulé (sur consultation du service technique UZIN)
- une forte sollicitation en milieu résidentiel, commercial et industriel, par ex. hôpital, centre commercial



AVANTAGES / PROPRIÉTÉS DU PRODUIT :

UZIN Multimoll Top 3 est un panneau à structure multicouche capable d'absorber les contraintes de cisaillement et de traction, et protège donc aussi bien le support que le revêtement de surface. Ce panneau très résistant et désolidarisant a été nettement amélioré en termes de propriétés de pose et d'aptitude au ragréage. Pour usage en intérieur.

- application universelle
- réduction des tensions
- faible hauteur d'installation
- mise en œuvre aisée

CARACTÉRISTIQUE TECHNIQUE :

Emballage	carton, palette
Dimension de livraison	carton: 20 plaques = 12 m ² ; palette: 300 plaques = 180 m ²
Tenue en stock	min. 24 mois
Couleur	blanc chiné
Format des tuiles	0,6 m x 1,0 m = 0,6 m ²
Poids de l'enduit	env. 2,1 kg/m ²
Épaisseur	env. 3mm
Coefficient de transfert de chaleur	25,64 W/m ² K (U)**
Résistance calorique	0,039 m ² K/W (R)**
Temp. min. de mise en oeuvre	15 °C au sol
Absorption de la charge de trafic	env. 3 kN/m ² *
Réaction au feu	Efl ***

*Peut être plus élevé en fonction du revêtement, consulter le service technique si nécessaire.

*selon DIN EN 12 667

**selon DIN 4102



DOMAINE D'APPLICATION ÉLARGI :

- compensation de la hauteur d'un support existant

PRÉPARATION DU SUPPORT :

Le support doit être sain, porteur, sec, non fissuré, propre et exempt de toute substance (saleté, huile, graisse) pouvant nuire à l'adhérence. Contrôler le support conformément aux normes et notices en vigueur et signaler tout défaut. Une chape ciment ou sulfate de calcium doit être poncée et soigneusement aspirée. Éliminer toute couche réduisant l'adhérence ou instable, par ex. agent de décoffrage, résidu de colle, de masse de ragréage, de revêtement ou de peinture, etc. par brossage, ponçage, fraisage ou grenailage. Aspirer soigneusement les débris et poussières. En fonction du type et de la nature du support, utiliser un primaire approprié de la gamme de produits UZIN.

Observer les fiches techniques des produits utilisés.

MISE EN ŒUVRE :

1. Avant la pose, acclimater les plaques au minimum 24 heures dans les pièces concernées.
2. Étaler la colle régulièrement sur le support avec une spatule dentée adéquate (voir "tableau de consommation"). N'étaler sur le support que la quantité de colle qui peut être revêtue durant le temps de pose avec un bon mouillage du dossier des plaques.
3. Poser les plaques en quinconce sans créer de joints en croix. Couper les plaques à la bonne dimension avec un cutter à lame trapèze, une scie sauteuse (lame à bois fine) ou une scie circulaire. Conserver une distance d'env. 5 mm pour un support minéral et d'env. 15 mm pour un support en bois à tout élément de construction montant.
4. Aficher immédiatement les plaques dans le lit de colle frais et bien cylindrer toute la surface ou maroufler avec une câle en bois.
5. Selon le type de colle, les plaques posées sont aptes à la pose au bout de 12 - 24 heures.

Pose du parquet:

1. Poser le parquet avec la même colle que pour la pose d'UZIN Multimoll Top 3.

Pose du revêtement de sol:

1. Pré-enduire la surface en plaques avec UZIN PE 650.
2. Ragréer la surface avec une masse de ragréage autolissante UZIN appropriée et laisser sécher à cœur.
3. Poser le revêtement de sol au moyen d'une colle Uzin adaptée.

VERBRAUCHSTABELLE PARKETTARBEITEN:

Type de collage	Colle	Denture	Drying	Consommation
	UZIN MK 250	B11		1000 - 1200 g/m ²
	UZIN MK 92 S	B11		1000 - 1200 g/m ²

*À 20 °C et 65 % d'humidité relative, seau de colle acclimaté

IMPORTANTES DIRECTIVES :

- Durée de stockage en conditionnement d'origine min. 24 mois, à plat, au sec et à température modérée. Résiste au gel jusqu'à - 25 °C.
- Mise en œuvre idéale entre 18 et 25 °C, température du support supérieure à 15 °C et humidité relative inférieure à 65 %. Basse température et faible humidité prolongent, haute température et forte humidité raccourcissent le temps de pose, de prise et de séchage de la colle utilisée.
- Pour le chauffage par le sol, un revêtement de sol ne peut pas dépasser une résistance thermique de 0,15 m² K/W selon la norme DIN 66 095. La résistance thermique des deux couches, support / revêtement, correspond à la somme de leur valeur de résistance thermique individuelle. Si la valeur de 0,15 m²K/W est dépassée, l'effet du chauffage par le sol peut être réduit.
- Joints de dilatation, de mouvement et périphérique du support sont à conserver. Installer une bande de rive UZIN au pied des éléments de construction montants pour éviter à la masse de couler dans les joints de jonction. Pour une épaisseur de couche supérieure à 5 mm, une bande de rive est en général nécessaire. Sur un support en bois, la bande de drive est à retirer entièrement après le ragréage.
- La sous-construction d'un sol en bois doit être sèche. Veiller à une ventilation suffisante ou à une aération par le bas, retirer par ex. la bande de rive existante ou installer une plinthe spéciale ventilée.
- Pour une chape d'asphalte coulée, veiller à un bon sablage et à un joint périphérique régulier et suffisamment lisse. Pour une ancienne chape en asphalte coulé, consulter le service technique.
- Veiller au bon séchage des produits utilisés, comme par ex. primaire, masse de ragréage, etc.

- Les règles généralement admises de la branche et de la technique pour la pose de revêtements de sol, ainsi que les normes nationales en vigueur, sont à prendre en compte (par ex. EN, DIN, VOB, ÖNORM, SIA, etc.). Les normes et fiches techniques suivantes sont applicables et font l'objet d'une attention particulière:
- DIN 18 365 „Travaux de revêtement de sol", Ö-Norme B 5236
 - DIN 18 356 „Travaux de parquet et de pavage en bois“, Ö-Norme B 5236
 - DIN 18 352 „Travaux de carrelage et de dallage“
 - Notice TKB/FCIÖ „Évaluation et préparation du support pour les travaux de revêtement de sol et parquet“
 - Notice BEB „Evaluation et préparation du support“
 - NoticeTKB/FCIÖ „Description technique et mise en œuvre des masses de ragréage de sol à base de ciment“
 - Notice ZDB de l'Association centrale de l'industrie allemande du bâtiment „Revêtements de sol souples, revêtements de sol textiles et parquets sur sols chauffants“

AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX :

- EMICODE EC 1 PLUS – À très faible émission.

SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Aucune mesure de précaution n'est nécessaire. Observer / respecter les mesures de sécurité /de protection de l'environnement portées sur les Fiches Produits des produits de pose utilisés.

ÉLIMINATION :

Éliminer les découpes et sous-couche / revêtements collés avec les déchets de chantier.